

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 OCTOBRE 2016 N° MER n°00073</p>

Présents :

Julie PERROT, Présidente
Séverine STADELMANN, Vice-présidente,
Laetitia PUJOL, Adjointe,
Jessica LEDUC, Trésorière
Aurélie GUYONNAUD, Adjointe,
Marie-Emmanuelle REDEMPT, Secrétaire,
Delphine ANDRE, Secrétaire adjointe,
Anne DESROCHES, Adjointe,
Amandine AUXEMERY, membre du CA,
Carole TIGOULET-MONTEIL, membre du CA
Magali GRASSET, Responsable coordinatrice,
Emilie DUROUX, Responsable adjointe,
Estelle BECQUET, élue Communauté de communes,
Georges DARGENTOLLE, élu Communauté de communes.

Excusés :

Nadine ROUFFET

1- Rapport moral

Magali GRASSET fait le point sur la fréquentation de la structure pour septembre

50,50% en réalisé,

51,26 % en facturé.

29 enfants ont fréquenté la structure.

3 nouveaux enfants sont pris en charge en accueil régulier et 1 en accueil occasionnel, les arrivées sont échelonnées jusqu'en janvier.

Sur les nouvelles demandes d'accueil, 4 n'ont pas pu être satisfaites.

2- Rapport d'orientation

Emilie DUROUX rappelle les partenariats :

- Avec la médiathèque, l'objectif est de se rencontrer plus régulièrement, une fois par mois à la médiathèque et une fois par mois à la crèche.
- Yacha n'intervient plus, il est remplacé par Cyprien,
- Le multi accueil a participé financièrement pour un spectacle « voix là » qui aura lieu le 25 novembre, en collaboration avec la médiathèque et le RAM. Des flyers seront distribués aux parents très prochainement. Il y aura 45 places disponibles pour les adhérents de pirouett'cacahuette
- En décembre, Edouard MANSOT, auteur de livres pour enfants viendra à la crèche présenter son travail.

- Les séances de psychomotricité se poursuivent au dojo de Nexon.
 - Le partenariat avec l'école de Saint Maurice les Brousses est maintenu, notamment pour les enfants faisant leur rentrée en septembre prochain.
- Il est demandé à ce que ce partenariat soit étendu aux autres écoles du territoire.

Les membres du CA demandent si ces informations pourront être publiées sur le blog.

Il est évoqué l'organisation d'une réunion à thème avant la fin de l'année.

3- Rapport financier

Jessica LEDUC présente le rapport financier, suite à la démission de Nadine ROUFFET.

Au 30 septembre 2016, le montant de la PSU perçue est de 72 269 €, pour une prévision de 117 000 €. Pour réaliser le prévisionnel, la crèche devrait facturer 19 000 heures entre juillet et décembre.

Cette perte de PSU, se poursuit, elle avait déjà été importante entre 2014 et 2015.

Magali GRASSET, rappelle que 2014 était une année avec un fort taux de remplissage.

Concernant la subvention octroyée par le Conseil Départemental, 12 100 € ont été prévus au budget et 10 700 € sont déjà versés.

Les lignes budgétaires relatives aux produits d'entretien (+ 1000 €) et aux animations ont été dépassées.

En ce qui concerne les charges salariales, le budget prévoyait + 20 %, en réel ce serait + 24%.

L'impact financier des différents mouvements de personnel est présenté, le prévisionnel corrigé fait état de 186 000 € pour les salaires et 45 000 € de charges salariales.

Les crédits alloués à la formation seront consommés en totalité.

Des explications sont demandées sur le dépassement de budget pour l'achat des produits d'entretien, Emilie DUROUX informe le CA qu'il s'agit d'une « grosse » commande et qu'il ne devrait pas y avoir d'autres commandes d'ici la fin de l'année.

4- Projet d'établissement

Séverine STADELMANN et Magali GRASSET présentent les observations formulées par la PMI et la CAF.

Le PE aurait dû être présenté le 31 décembre 2015. Différentes demandes de délais ont été faites et accordées.

Concernant le projet social, la CAF et la PMI ont demandé à ce que les objectifs soient plus simples et surtout quantifiables, par exemple : le nombre de rencontres avec la puéricultrice. En ce qui concerne l'implication des parents indiquer le nombre de sorties et le nombre de parents ayant répondu et ayant répondu favorablement.

Le projet d'établissement est établi pour 5 ans. C'est un outil dynamique, qui est amené à évoluer dans le temps et un point doit être réalisé avec la CAF et la PMI au minimum une fois par an. A chaque modification, il sera présenté au CA pour validation.

Lors de la réunion qui s'est tenu au multi accueil avec les partenaires CAF et PMI début septembre (en présence de Mme GRASSET et Mme STADELMANN), ceux-ci ont valorisé le point hygiène et sécurité, rarement présent dans les PE.

Les membres du CA demandent à Mme GRASSET si le PE a été lu par l'ensemble de l'équipe, la réponse est positive.

Un point est fait sur la réalisation de l'exercice incendie. Un exercice a été effectué, seulement avec les adultes, un second sera réalisé avec les enfants et un troisième est envisagé quand les enfants sont à la sieste.

La question est posée pour savoir si la crèche doit effectuer un exercice attentat.

Magali GRASSET doit demander la circulaire et se renseigner sur son applicabilité à la crèche.

Amandine AUXEMERY s'interroge sur l'absence d'objectifs dans le volet éducatif du PE.

Elle demande comment sera effectué le suivi, à quelle fréquence et quelle est le mode de communication prévu ?

Magali GRASSET, précise que des tableaux excel sont déjà mis en œuvre, notamment pour les rencontres avec la puéricultrice et l'implication des parents pour les sorties.

Marie-Emmanuelle REDEMPT demande si ce document est remis aux parents.

Actuellement, le PE n'est pas remis, il est donc proposé qu'il soit remis lors de l'inscription.

Carole TIGOULET-MONTEIL, demande si les parents s'investissent davantage, la réponse est non.

Elle va se rapprocher de la crèche de Boisseuil qui visiblement a mis en place un système qui permet d'impliquer les parents.

Séverine STADELMANN, demande où en est le partenariat avec l'UDAF, et explique les avantages à adhérer à cet organisme.

Le PE est adopté à l'unanimité.

4- Règlement intérieur

Les modifications apportées au RI sont présentées par Magali GRASSET.

Ces modifications ont notamment été demandées par la CAF.

Il est rappelé que les enfants sont accueillis jusqu'à 6 ans, il n'y a pas de dérogation pour les enfants présentant un handicap.

Jessica LEDUC demande à quelle période les tarifs sont actualisés, Magali GRASSET précise que l'actualisation se fait en janvier via le portail CAF pro.

Amandine AUXEMERY demande si la liste des évictions est toujours la même.

Il est rappelé que ce sont des évictions conseillées et qu'un enfant présentant une de ces maladies ne peut pas être refusé par la crèche.

Il est proposé de se rapprocher de la crèche inter-entreprises de Limoges pour étudier la formulation de leur Ri sur cet aspect.

Le RI est adopté à l'unanimité.

5- Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

La mise à jour est présentée.

Il est rappelé l'inconfort lié à la lumière, des variateurs devaient être installés. La Communauté de communes pourrait être sollicitée pour faire les travaux.

Les membres du CA s'interrogent sur l'instance compétente pour valider le DUERP, médecine du travail ou inspection du travail ?

Les membres de l'équipe doivent en avoir pris connaissance et afin de s'en assurer une feuille d'émargement doit être insérée dans le document.

Une mise à jour annuelle est obligatoire, et le DUERP doit être consultable.

Le DUERP modifié est adopté à l'unanimité.

6- Inventaire du matériel

Il a été réalisé par Emilie DUROUX, et mentionne des travaux qui pourraient être réalisés par la Communauté de communes.

La CdC ne l'a visiblement pas reçu, il faut leur envoyer à nouveau.

7- Travaux

- Un hublot supplémentaire est demandé sur la porte de la cuisine, car Sylviane ne peut pas voir s'il y a des enfants derrière la porte.
Il est très probable que ce soit une porte coupe-vent, toute intervention pouvant nuire à son efficacité est donc interdite.
Les membres du CA proposent d'installer un miroir.
Est-ce que la commission de sécurité effectue des visites périodiques de la crèche ?
- Interphone : la CdC peut prendre en charge son installation.
D'autres devis doivent être établis, Amandine AUXEMERY se propose de rédiger un cahier des charges.
M. DARGENTOLLE préconise de se rapprocher de notre assureur pour savoir quels sont les entreprises « agréées » pour ce genre de travaux.
- Aménagement du débarras (installation d'étagères), le devis envoyé à la crèche suite à la visite de M. Tardy de la CdC pourrait être pris en charge par cette dernière.

Magali GRASSET informe les membres du CA que lors de la réparation du lave-vaisselle, sa porte a été endommagée. Il faut faire une déclaration à l'assurance, en informer l'entreprise responsable, ainsi que la CdC qui doit régler la facture.

8- Plan de formation

Marie-Emmanuelle REDEMPT présente les formations effectuées par les agents, et celles à venir.

Les crédits alloués à la formation (2 400 €) seront consommés en intégralité.

Magali GRASSET informe le CA que les salariées ont remis leurs souhaits de formation pour 2017.

Il est nécessaire d'effectuer un recyclage sur les gestes de premiers secours, une formation incendie / utilisation des extincteurs serait souhaitable. Dans l'idéal, ces 2 formations pourraient être réalisées le même jour et tous les agents pourraient y assister. Mais quel jour ? Emilie DUROUX se rapprochera du formateur pour fixer une date durant les vacances de février.

9- Jours d'ouverture et de fermeture pour 2017

Delphine ANDRE propose de fermer la structure le vendredi de l'ascension, ce qui permettrait aux agents de faire une formation.

Suite au sondage réalisé auprès des parents (41 questionnaires envoyés, 17 réponses), la crèche sera fermée du 24 juillet au 20 août.

10- Fête de Noël

Magali GRASSET informe que la date retenue est le 14 décembre 2016.

Cependant, la salle des fêtes de St Maurice les Brousses n'a pas été réservée et le spectacle n'a pas été trouvé à ce jour.

Les membres du CA font part de leur mécontentement et demandent à ce que les agents de la crèche préparent un spectacle si jamais aucun intervenant n'est trouvé.

Il est rappelé que le budget animations est très largement dépassé.

Delphine ANDRE propose de s'occuper de l'achat des cadeaux pour les enfants et de diminuer le budget de 8 à 6 € par enfant.

11- Réunion à thèmes

Aucune réunion ne peut être programmée d'ici la fin de l'année dans la mesure où le budget est épuisé.

Les thèmes suivants sont envisagés pour 2017 :

- le jeu chez le jeune enfant,
- l'enfant mordeur,
- l'hygiène : apprentissage de la propreté.

12- Questions diverses

- Quelles sont les quantités de nourriture données aux enfants ?
- Comment sont établis les menus ? Qui les valide ?
- Est-ce que l'eau est à disposition toute la journée ?

- A quelle heure sont changés les enfants ?
- Est-ce que l'analyse de la pratique avec la psychologue a toujours lieu pour les salariées de la structure?
- Nadine ROUFFET ayant démissionné du bureau, c'est Jessica LEDUC qui est nommée Trésorière.
- Julie PERROT, Présidente annonce qu'elle donnera sa démission à la crèche dès le 6 octobre.

Les membres du CA doivent se renseigner sur les démarches à suivre pour l'élection d'un nouveau Président, et convoquer un CA ou une AG extraordinaire.

La séance est levée à minuit.